

COMMENT REMPLIR UNE FICHE DE MUTATION ?

1. Utiliser le modèle de fiche correspondant à la nature du poste à solliciter ;
Pour les postes d'adjoint, remplir la fiche Modèle I ;
Pour les postes de responsabilité, utiliser la fiche Modèle II ;
Pour les postes de Maître d'application ou professeur d'application ;
Remplir la fiche Modèle III ;
Pour le mouvement des cas sociaux, utiliser la fiche de renseignements.
2. Utiliser au maximum quatre (04) fiches tous modèles confondus.
3. Ecrire de façon lisible en évitant toute rature, surcharge ou blanco sur les fiches.
4. Bien remplir la partie identification en précisant le corps, le grade exact, la catégorie pour les MC et PC et la date d'accès au grade. Indiquer la discipline enseignée pour les professeurs et PC.
5. Préciser la nature du poste occupé (adjoint, suppléant, surveillant etc.) et la date d'affectation à ce poste.
6. Reproduire les noms des établissements sollicités tel qu'ils figurent sur le miroir.
L'ordre est à respecter sur toutes les fiches.
Se limiter aux postes figurant sur le miroir.
7. Ne rien écrire sur les colonnes réservées au service (IA-IDEN) et au ME
8. Pour les postes dits déshérités, voir au verso de la fiche la zone et le nombre de points correspondants.
9. Consulter les archives avant de remplir la partie réservée aux notes d'inspection et administrative ; porter les notes exactes et l'année précise d'obtention de ces notes.

10. Pour la charge de famille, mentionner le nombre d'enfants avec huit (08) au maximum. Joindre les bulletins de naissance, le certificat
 11. de vie collectif ou le coupon du bulletin de salaire qui indique le nombre d'enfants.
 12. Pour les postes de responsabilité, citer au verso les différentes responsabilités occupées et joindre une attestation des services effectués les certifiant. La nature des différents postes de responsabilité est bien spécifiée sur l'en-tête de la fiche Modèle II .
- La justification du grade peut se faire en joignant à la fiche un coupon du bulletin de salaire.
- Se faire apprécier par le supérieur hiérarchique.